

Annexe n°6 : **Les vœux larges :** **Pour les participants obligatoires**

Attention : la saisie d'au moins 3 vœux larges est obligatoire pour permettre une participation au mouvement.

Un vœu large = une zone infra-géographique + un regroupement de M.U.G (Mouvement Unité de Gestion)

Liste des regroupements de M.U.G :

1. Enseignants
2. Remplacement
3. ASH
4. Directions 2 à 7 classes

Liste des zones infra-géographiques :

1. Bassin de Metz (plus la circonscription de Rombas)
2. Bassin de Thionville-Hayange (moins Rombas)
3. Bassin de Boulay-Saint Avold Ouest
4. Bassin de Sarreguemines Est et Ouest
5. Bassin de Château-Salins
6. Bassin de Sarrebourg Nord et Sud
7. Bassin de Forbach-Hombourg Haut-Saint Avold Est